

JÉRUSALEM et les LIEUX SAINTS

Le seul statut qui s'impose
L'internationalisation

Le Pape l'a réclamée avec instances
Le Conseil de l'O. N. U. l'a décrétée
à une forte majorité

AUX CATHOLIQUES DU MONDE ENTIER
d'obtenir son application par l'appui
de leurs prières et de leurs actes

L'OEUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Choss-gros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux autres catholiques.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laffèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.* R. P. Lépicier, O. S. M.
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauter vos enfants du cinéma meurtrier!* R. P. Archambault, S. J.
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Misericordissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.* R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Benito Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.* Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.* E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainléité Pte XI.* S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.* Marie-Thérèse Archambault
129. *Les retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Alberl le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance — I.* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.* Dom Léonce Grenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.* R. P. Plamondon, S. J.
136. *La Formation d'une élite féminine.* Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.* Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance — II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930.* Dr Georges Lodygensky

L'internationalisation de Jérusalem et des Lieux Saints

Peu de questions devraient autant intéresser les catholiques du monde entier que la situation de Jérusalem et des Lieux Saints. Cette terre sacrée où Notre-Seigneur vécut, souffrit et mourut pour nous, contient, entre autres sanctuaires, le saint Sépulcre et le tombeau de la Vierge.

Jusqu'à ces dernières années un accord international sauvegardait le caractère de ces Lieux et en garantissait le libre accès. De pieux pèlerins y accouraient de toutes les parties du monde. Ils pouvaient satisfaire leur dévotion grâce au zèle des Franciscains, gardiens du territoire historique, et des religieuses qui tenaient hospices et couvents.

Or cette liberté est actuellement en péril. convoitée à la fois par les Juifs et les Arabes, la Terre Sainte dut subir les horreurs d'une guerre violente dont pâtirent maints sanctuaires. Mais surtout devenue actuellement, dans sa partie principale, le nouvel État d'Israël, elle risque de perdre son caractère sacré et ce libre accès qui attirait tant de pèlerins.

Pie XII s'est ému d'une telle situation. Le 1^{er} mai 1948, dans son Encyclique *Auspicia quaedam*, adressée au monde entier, il écrit: « Mais il y a, à présent, un sujet particulier qui afflige et angoisse vivement Notre cœur. Nous voulons parler des Lieux Saints de Palestine qui depuis longtemps déjà sont troublés par de tristes événements et qui sont presque chaque jour dévastés par des nouveaux meurtres et de nouvelles ruines. Or, s'il y a au monde une région qui doit être particulièrement chère à toute âme bien née et civilisée, c'est certainement la Palestine, d'où est sortie depuis les obscurs débuts de l'histoire tant de lumière de vérité pour toutes les nations; où le Verbe de Dieu, incarné, a fait annoncer par les chœurs des anges la paix à tous les hommes de

bonne volonté, où Jésus-Christ enfin, suspendu à l'arbre de la croix, a apporté le salut à tout le genre humain, et les bras étendus, comme pour inviter tous les peuples à une étreinte fraternelle, a consacré par l'effusion de son sang le grand précepte de la charité.

« Nous désirons donc, ô vénérables Frères, que les prières du mois de mai aient pour but spécial, cette année, d'obtenir de la très sainte Vierge que la situation en Palestine soit finalement arrangée selon l'équité, et que là aussi triomphent enfin la concorde et la paix ¹. »

Cinq mois plus tard, nouvelle encyclique: *In multiplicibus*. Les inquiétudes du Souverain Pontife ne sont pas calmées. Il demande de nouveau les prières des fidèles. Mais il fait un pas de plus. Il offre une solution à cette grave situation: « Nous avons pleine confiance que ces supplications et ces aspirations, indices de la valeur qu'attache aux Lieux Saints une si grande partie de la famille humaine, renforceront, dans les hautes assemblées où sont discutés les problèmes de la paix, la persuasion qu'il est opportun de donner à Jérusalem et à ses environs, où se trouvent tant et de si précieux souvenirs de la vie et de la mort du Sauveur, un caractère international qui, dans les circonstances présentes, semble mieux garantir la protection des sanctuaires. Il faudra de même assurer par des garanties internationales aussi bien le libre accès aux Lieux Saints, disséminés sur le territoire de la Palestine, que la liberté du culte et le respect des coutumes et des traditions religieuses ². »

Ce n'est pas à la légère que Pie XII préconise ce plan. Il a réfléchi, consulté, prié. Aucune autre solution ne lui paraît vraiment efficace. Il reste à l'Organisation des Nations Unies de se prononcer. Dès leur session de novembre 1947, où fut créé l'État d'Israël, les membres se montrent favorables à l'idée d'un régime international. Un an plus tard, le 11 décembre 1948, ils confient à la « commission de conciliation » le soin d'élaborer un projet de ce genre.

1. *Actes Pontificaux*, n° 19.

2. *Actes Pontificaux*, n° 21.

La commission fait rapport à l'Assemblée générale, en décembre 1949. A la déception du grand nombre, le plan proposé ne répond pas aux vues du Souverain Pontife. Les membres se déclarent bien en faveur de l'internationalisation, mais en fait ils l'écartent. Ce que Pie XII demandait, c'était une internationalisation territoriale de Jérusalem et des environs, sous l'autorité et le contrôle effectif de l'Assemblée des Nations Unies. Or le rapport préconise la souveraineté arabe et juive sur leurs zones respectives dans le secteur de Jérusalem, ainsi que la complète autonomie de la cité en ce qui concerne les affaires municipales. Un représentant des Nations Unies serait toutefois chargé d'assurer la protection des Lieux Saints et la libre entrée des pèlerins.

L'épiscopat américain fit alors entendre sa voix. Dans une vigoureuse déclaration, il démontra que ce plan s'écartait à la fois de l'idée exprimée par l'Assemblée elle-même, en novembre 1947, et du projet proposé par le Souverain Pontife. Seul, conclut-il, un véritable régime international et non un simple contrôle pourra établir la paix dans les Lieux Saints et sauvegarder leur caractère sacré. Les catholiques ne sauraient accepter d'autres solutions.

Radio-Vatican devait, quelques jours plus tard, approuver et louer cette attitude énergique. Elle correspondait pleinement aux vues de Pie XII, qui, durant cette année 1949, avait fait deux nouvelles interventions, la première par une troisième lettre encyclique, datée du Vendredi saint, 13 avril, la deuxième par une brève exhortation, adressée le 10 novembre aux évêques du monde entier. Nous les reproduisons l'une et l'autre à la fin de cette brochure.

Ces deux appels eurent leur écho dans le monde entier. L'épiscopat de la plupart des pays en profita pour rappeler aux fidèles l'importance de la question en jeu et les engager à prier et à agir sans délai pour que leurs représentants à l'Assemblée des Nations Unies suivent les directives pontificales.

De nombreuses interventions individuelles et collectives se produisirent alors. Une des plus remarquables fut celle de l'Action catholique libanaise. Elle eut son effet. C'est le

représentant du Liban qui dirigea la lutte, à l'Assemblée des Nations Unies, en faveur d'un véritable régime international et réussit à le faire adopter.

Presque tous les délégués parurent désireux de sauvegarder le caractère sacré des Lieux Saints et leur libre accès aux pèlerins. Quelques-uns cependant, gagnés par une propagande habile qui insistait sur les difficultés d'application du régime international, tant à cause des dépenses qu'il nécessiterait que de l'opposition à laquelle il se heurterait, se déclarèrent contre son adoption. Les uns appuyèrent le plan proposé par la commission de conciliation, les autres votèrent pour un ajournement.

Mais un bloc solide, habilement dirigé par le délégué du Liban, M. Charles Malik, déjoua toutes les tactiques et fit adopter la proposition de l'Australie, décrétant l'internationalisation de Jérusalem et enjoignant au conseil de tutèle de l'O. N. U. de mettre ce régime en vigueur « quels que soient les actes posés par les gouvernements intéressés pour en détourner l'accomplissement ».

Le vote sur l'ensemble de la résolution fut de 38 voix en faveur, 14 contre, et 7 abstentions. Les pays se divisèrent ainsi :

Pour : Afghanistan, Arabie soudite, Argentine, Australie, Belgique, Birmanie, Bolivie, Brésil, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Éthiopie, France, Grèce, Haïti, Honduras, Inde, Iran, Iraq, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Russie Blanche, Salvador, Syrie, Tchécoslovaquie, Ukraine, U. R. S. S., Vénézuéla, Yémen.

Contre : Canada, Costa-Rica, Danemark, États-Unis, Grande-Bretagne, Guatemala, Islande, Israël, Norvège, Suède, Turquie, Union sud-africaine, Uruguay, Yougoslavie.

Abstentions : Chili, Hollande, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Panama, République Dominicaine, Siam.

Un deuxième vote adopta un budget de \$49,641,733 pour la prochaine année, dont \$8,000,000 pour l'internationalisation de Jérusalem.

Nous avons le regret de trouver le Canada parmi les sept pays opposés à cette internationalisation. La hiérarchie catholique, cependant, avait bien répondu à l'appel du Pape. Outre une déclaration collective de l'épiscopat canadien, plusieurs évêques publièrent des mandements exposant le point de vue du Saint-Siège. Et tous les journaux ont reproduit l'émouvante intervention de S. Exc. le délégué apostolique, Mgr Antoniutti, au sacre de S. Exc. Mgr Cayer, le 17 septembre 1949.

Les laïcs ont-ils accompli aussi fidèlement leur devoir? Ont-ils prié et agi comme leurs chefs spirituels l'ont demandé? Il en est probablement qui devront faire leur *mea culpa*. Heureusement qu'en dépit de leur abstention le résultat final favorisera la juste solution.

Ils pourront d'ailleurs se reprendre. Car il semble bien que la bataille ne soit pas finie. L'exécution du plan va rencontrer des obstacles. Le ministre des Affaires étrangères d'Israël a réitéré l'opposition de son pays et affirmé que l'O. N. U. n'avait aucun moyen d'imposer son projet. Le roi Abdullah de Transjordanie aurait même déclaré qu'« il faudrait lui passer sur le corps pour internationaliser Jérusalem ».

La prière est donc encore nécessaire. Et aussi l'action. Il importe que le gouvernement canadien sache que ses électeurs regrettent son vote et lui demandent de le racheter en appuyant vigoureusement l'O. N. U. dans les mesures énergiques qu'exige l'exécution de son projet.

A nos nombreux groupements de tout genre surtout, aux corps publics, aux représentants du peuple, d'intervenir. La publication des deux documents pontificaux, du reportage de l'Agence Fides et du mémoire de l'Action catholique libanaise, qui suivent ces notes liminaires, a pour but de stimuler ces interventions.

LES ÉDITEURS.

La Chrétienté face au drame palestinien

Sous ce titre l'Agence internationale Fides, bulletin de la Congrégation de la Propagation de la Foi, a publié, le 7 mai 1949, l'important document qui suit, adressé par son correspondant de la Palestine, un catholique d'Occident résidant à Jérusalem depuis le début du conflit. On peut obtenir ce document, — dont nous avons dû omettre quelques passages, faute d'espace —, sur un feuillet séparé, au secrétariat de l'École Sociale Populaire (timbre de trois sous pour la poste).

JÉRUSALEM. — J'ai trouvé les Lieux Saints devenus enjeu des combats entre Arabes et Juifs, et les communautés chrétiennes, recluses dans le dénûment et les risques, réfugiées dans la prière, consternées devant cette absence de la Chrétienté à la défense de ses Lieux Saints les plus sacrés.

Mon devoir est de porter témoignage de ce que j'ai vu.

Militairement : une armée enthousiaste, constituée d'éléments éduqués à l'européenne, improvisée dans le combat mais munie de moyens modernes, s'est imposée, définitivement maîtresse de la situation, à une coalition réticente de troupes de parade et de hordes primitives sans sentiment national.

Politiquement : un nationalisme exacerbé, illuminé — même chez ceux qui se croient athées — par la conviction d'une mission exceptionnelle du peuple juif, soutenu par les moyens financiers d'une ampleur prodigieuse, compte tenu de la petitesse d'Israël, a réussi à imposer son indépendance, sa reconnaissance par les autres pays, bientôt son admission à l'O. N. U.

Le Sionisme triomphant devient une menace grave pour la permanence chrétienne en Terre Sainte.

Qu'il soit d'inspiration spiritualiste, et constitue la revanche d'il y a deux mille ans contre le Christianisme; qu'il soit athée et matérialiste, et devienne le fourrier du communisme en Moyen-Orient, le Sionisme ne saurait tolérer, sous quelque forme que ce soit, l'expression de la doctrine du Christ sur « sa » terre.

— Si réservées et camouflées que soient ces menaces, elles éclatent cependant aux yeux attentifs, au point de rallier l'unanimité de l'opinion des Chrétiens qui ont vécu ces derniers mois en Israël.

Les purs orthodoxes juifs dévoilent jour après jour leurs ambitions, qui sont, selon les visions prophétiques, la restauration intégrale du Royaume de David, et la restauration du Temple. Leur position politique donne l'auréole du martyr aux terroristes, dont beaucoup se recrutent parmi eux. Leur haine méprisante du Christianisme les poussera à toutes les violences, à toutes les persécutions, et tendra à effacer de ces lieux tout souvenir évangélique. Les profanations religieuses commises par la troupe, telles que le viol des tabernacles, les crucifix couverts d'excréments, comme on en a trouvé à Haïfa, le sceau de David gravé dans la pierre d'autel de Notre-Dame de France à Jérusalem, sont les témoignages de cette haine antichrétienne, qui a la complicité morale d'une grande partie de la nation.

L'action des Communautés catholiques est stérilisée. Les Ordres enseignants, inactifs actuellement du fait de la guerre, seront sous le contrôle étroit d'un État basé constitutionnellement sur la loi religieuse juive. « Terra Santa » de Jérusalem, fermé à l'enseignement chrétien, et ouvert aux cours de l'Université hébraïque, est un symbole.

Cependant que les orthodoxes se rallient au Sionisme en identifiant la personne du Messie à celle du peuple juif tout entier, l'aristocratie hébraïque se forme dans les « kibboutz » (associations). Dans un matérialisme collectiviste qui rivalise avec les réalisations communistes, on procède à l'« élevage », à la chaîne et à l'éducation de la nouvelle race. Dans le débraillé sémite et dans l'exaltation orgueilleuse d'une vengeance triomphante, se forment les troupes de choc et les tueurs sans scrupules. Renforcés par une pègre d'aventuriers recrutés dans le monde entier, ce sont là les auteurs des massacres spectaculaires qui ont atteint leur but: faire fuir les populations terrorisées: fusillades exemplaires sans aucune provocation, comme à Maud-el-Kurun le 5 novembre; à Deir-al-

Asad le 31 octobre; à Dawiya le 29 octobre (près de 500 victimes); à Eliabun le 30 octobre..., suivie de pillages et de destructions. Œuvre systématique, commise la tête froide, comme le prouvent le pillage organisé et la destruction « planifiée » des quartiers arabes de Jaffa, Haïfa et autres lieux, par des équipes de techniciens dynamiteurs, et les assassinats qui ont fait fuir de la région d'el-Faludja, *après la signature de l'armistice*, les populations arabes qui avaient opté pour rester sous souveraineté juive.

Nous qui, depuis de longs mois, soigneusement aveuglés et systématiquement trompés, avons vu rétablir en partie la vérité des faits de Palestine, par des constatations évidentes, nous ne pouvons que souscrire à la pensée déjà maintes fois exprimée: « Le Sionisme est un nouveau nazisme. »

Dans cette perspective, l'avenir des intérêts chrétiens est condamné.

Dès maintenant, un chef religieux comme le rabbin Berlin, il y a peu de mois encore partisan officiel de l'internationalisation de Jérusalem, peut déclarer: « Il ne faut pas que nous signions de traité de paix, tant que la vieille Ville ne nous est pas donnée, même si nous étions obligés d'être en conflit pendant cent ans avec les États voisins. Nous sommes assez forts pour proclamer d'ores et déjà Jérusalem comme capitale d'Israël. »

Que l'on n'attende aucune tolérance des Juifs maîtres des Lieux Saints. Que l'on ne s'imagine pas que l'intérêt pécuniaire d'un tourisme prospère puisse les amener à en faciliter l'accès. Qu'est-ce que l'argent pour un peuple de 800,000 habitants qui a reçu l'année dernière, entre prêts et fonds de l'appel juif, plus de 160 millions de dollars, soit 200 dollars par tête, ce qui représente, pour le standing de vie juif, largement deux mois de minimum vital assurés!

Ignorance ou indifférence, la Chrétienté ne s'opposa pas à cette menace. Les Juifs, d'abord surpris, en ricanant à présent, et notre silence leur est un encouragement.

Les bonnes volontés, nombreuses au sein des organismes des Nations Unies, observateurs militaires ou commission de conciliation, sont seules pour défendre l'unique solution d'équité et de tolérance: l'internationalisation des Lieux Saints, du Lieu Saint par excellence, Jérusalem, qui appartient tout à la fois aux Juifs, aux Musulmans et aux Chrétiens.

Mémoire de l'Action catholique libanaise

L'accès des Lieux Saints, leur inviolabilité, la liberté de l'exercice extérieur des cultes et des cérémonies religieuses, comme également la liberté des pèlerinages entrepris de toutes les parties du monde, ont toujours été, depuis des siècles, garantis par les grandes puissances.

En effet, sous le régime ottoman, les capitulations et les privilèges y attachés constituaient, tant pour les pèlerins affluant en Palestine que pour les chrétiens établis dans le pays depuis les origines du christianisme, le gardien vigilant et respecté.

Le régime du mandat, né après la première guerre mondiale, a remplacé dans leurs attributions et leurs garanties les grandes puissances capitulaires; l'Angleterre, mandatée par la Société des Nations, a succédé à l'Empire ottoman dans sa souveraineté sur la Palestine; elle a veillé jalousement au respect des traditions séculaires, et a maintenu les libertés antérieures.

Mais la fin du mandat d'une part, la fondation de l'État israélien aux frontières non définies d'autre part, les disputes et les convoitises qui se font jour, dès avant l'élaboration et pendant la conclusion des armistices arabo-israéliens, rendent précaire et même dangereuse la situation des Lieux Saints.

L'Action catholique libanaise se doit de mettre l'honorable Commission de conciliation en garde contre la précarité, le danger imminent de leur situation, en vous exposant ce qui suit:

Il n'est guère besoin de faire ressortir les risques courus par les villes de Palestine qui renferment les vestiges les plus nobles et les plus chers de la chrétienté; ces villes sont convoitées par les Arabes de tel et tel pays limitrophe, et revendiqués en même temps par les Israéliens, comme devant constituer la capitale d'Israël et ses dépendances.

Or, envisager la rivalité des deux antagonismes, que nul traité ne retiendra, dans le présent sinon dans le plus proche avenir, de recourir à la conquête, au moment le plus opportun, à la faveur de la ruse ou de la violence, c'est se rendre compte du danger auquel ces vestiges sacrés pour des centaines de millions de chrétiens demeureront continuellement exposés, et, conséquemment, de la nécessité de les soustraire dès à présent à ce danger.

C'est là une nécessité que nulle considération politique ne saurait faire négliger; son application immédiate et totale, pourvu que l'O. N. U. en décide fermement, ne présentera pas de difficultés. Nombreuses, par contre, seraient celles qui, dans un proche avenir, naîtraient de l'indécision des Nations Unies, qui deviendraient incapables de brider la course effrénée des appétits d'expansion aux dépens des sentiments de millions de chrétiens et de la paix générale. Les directives tardives, les invites, les injonctions de l'O. N. U. ne réussiraient pas devant le fait accompli. Le passé, trop récent pour ne pas être le présent, en est témoin.

L'Action catholique libanaise conclut à la nécessité inéluctable de l'internationalisation des Lieux Saints, de tous les Lieux Saints de Palestine; elle se permet de mettre en garde l'honorable Commission de conciliation contre l'éventualité d'une suggestion très dangereuse, celle de confier le pouvoir international dans les villes de Palestine, respectivement tantôt aux Arabes et tantôt aux Juifs. Ce serait retarder de très peu le conflit le plus violent... dont les suites sont imprévisibles...

La question d'Orient a troublé si longtemps la paix de l'Europe. Elle se transforme aujourd'hui, bien plus grave, en question des Lieux Saints, qui risque de troubler le monde...

Lettre encyclique « *Redemptoris Nostri* » sur les Lieux Saints de la Palestine

AUX VÉNÉRABLES FRÈRES, PATRIARCHES, PRIMATS,
ARCHEVÊQUES, EVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES
DES LIEUX EN PAIX ET EN COMMUNION AVEC LE SIÈGE
APOSTOLIQUE.

Pie XII, Pape

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et Bénédiction Apostolique.

Les souffrances de notre Rédempteur, qui sont pour ainsi dire représentées sous nos yeux pendant ces jours de la Semaine sainte, orientent les pensées des chrétiens, pénétrés d'un profond respect, vers cette terre qui fut choisie, en vertu d'un dessein de la divine Providence, pour être la patrie du Verbe incarné, et dans laquelle Jésus-Christ passa sa vie terrestre et mourut, après avoir répandu son sang.

Cependant, à l'heure présente, tandis que Nous remémorons, avec une plus ardente piété, ces Lieux Saints, Notre âme est remplie d'une très vive anxiété en songeant aux conditions difficiles et incertaines dans lesquelles ils se trouvent.

Déjà, l'année dernière, à deux reprises, Nous vous avons, Vénérables Frères, fortement exhortés, dans Nos Lettres¹, à faire réciter publiquement et par tous des prières, en vue d'obtenir la fin de la lutte qui ravageait et ensanglantait cette terre, et un arrangement conforme aux normes de la justice, grâce auquel serait pleinement assurée la liberté des

1. Il s'agit des Lettres encycliques *Auspicia quaedam* (1^{er} mai 1948) et *In multiplicibus curis* (24 oct. 1948). Elles ont paru dans les *Actes Pontificaux*.

catholiques, en même temps que seraient conservés et protégés ces Lieux très Saints.

Et maintenant que les hostilités ont cessé, ou du moins qu'elles sont suspendues, à la suite d'armistices récents, Nous rendons de tout cœur de très grandes actions de grâces à Dieu et approuvons grandement ceux qui, par de nobles efforts, ont travaillé à ramener la paix.

Mais bien qu'on ait fini de se battre, il s'en faut encore beaucoup que l'ordre et la tranquillité soient totalement rétablis en Palestine. De fait, il Nous parvient encore les plaintes, bien fondées, de ceux qui déplorent très légitimement la profanation des édifices sacrés, des saintes images et des maisons de bienfaisance, ainsi que la destruction des pacifiques couvents des communautés religieuses. Parviennent aussi jusqu'à Nous les appels ardents de très nombreux réfugiés de tout âge et de toute condition qui ont été refoulés, par cette désastreuse guerre, dans des régions étrangères où, dans des camps de rassemblement, ils mènent une vie d'exilés, exposés à la misère, aux maladies contagieuses et à toutes sortes de dangers.

Nous n'ignorons pas tout ce qu'ont généreusement accompli les organismes publics aussi bien que les citoyens privés, pour adoucir le sort de cette multitude si malheureuse; et Nous-même, continuant les œuvres charitables que Nous avons entreprises dès le début de Notre pontificat, Nous avons fait tout ce qui était en Notre pouvoir, en vue de subvenir aux besoins les plus urgents de cette foule de malheureux.

Cependant, la situation de ces exilés est si incertaine et si précaire, qu'elle ne peut se prolonger plus longtemps. Aussi, en même temps que Nous exhortons et encourageons tous les grands et nobles cœurs à aider de toutes leurs forces ces expatriés, en proie au chagrin et à la misère, Nous adressons également un pressant appel à ceux qui en ont la responsabilité, pour que justice soit rendue à tous ceux qui, chassés loin de leurs foyers par le tourbillon de la guerre, ne désirent rien tant que de mener à nouveau une vie paisible.

Le vœu que Nous formulons en ces saints jours et que tous les peuples chrétiens expriment avec Nous, c'est que resplendisse enfin la paix là même où Celui que les prophètes sacrés ont appelé *Princeps pacis* (le Prince de la paix) (*Is.*, IX, 6) et l'Apôtre des gentils *Pax ipsa* (Notre paix) (cf. *Eph.*, II, 14) a vécu et versé son sang.

Cette paix solide et véritable, jamais Nous n'avons cessé de l'implorer; et pour qu'elle soit hâtée et signée au plus tôt, Nous avons déjà affirmé solennellement dans Notre Lettre encyclique *In multiplicibus* qu'il est tout à fait opportun de donner à Jérusalem et à ses environs, où se trouvent les vénérables souvenirs de la vie et de la mort du Sauveur, un régime établi et garanti par le droit international, régime qui, dans les circonstances présentes, paraît assurer d'une façon plus convenable et plus appropriée la protection de ces souvenirs sacrés. (*Acta Apostolicae Sedis*, 1948, p. 435.)

Cependant, Nous ne pouvons Nous empêcher de renouveler cette solennelle déclaration dans cette pensée qu'elle sera un encouragement pour Nos fils; eux, en quelque lieu qu'ils habitent, doivent employer les moyens légitimes pour que les chefs de gouvernements et tous ceux qui ont qualité pour régler une si importante affaire, soient bien persuadés qu'il faut donner à Jérusalem et aux régions environnantes un statut juridique dont, seules, l'union et l'entente commune des nations amies de la paix et respectueuses des droits d'autrui, peuvent, dans les conditions actuelles, assurer et garantir la stabilité.

Mais il est, en outre, absolument nécessaire de garantir juridiquement la conservation et la protection convenables de tous les Lieux Saints de la Palestine qui se trouvent non seulement à Jérusalem, mais encore dans les autres villes et localités de la Palestine.

Par suite des événements de la guerre et des dévastations causées par elle, un grand nombre d'entre eux ont été exposés à de grands dangers et ont souffert de graves dommages. Il faut donc que ces Lieux — qui conservent de si grands monuments de la religion, vénérables pour chacun, et qui

entretiennent et favorisent si puissamment la piété — soient protégés d'une façon convenable et par un statut juridique déterminé qui sera garanti par un accord ou un engagement international.

Nous savons pertinemment que Nos fils ont un brûlant désir de faire à nouveau les pèlerinages traditionnels en ces lieux, dont l'accès leur a été interdit depuis longtemps par des bouleversements quasi universels. Ce désir est rendu encore plus ardent par l'imminence de l'Année Sainte, année au cours de laquelle les fidèles éprouveront, comme il est naturel, un plus grand désir de visiter cette terre qui fut pour ainsi dire le théâtre de la divine Rédemption. Dieu veuille que ces souhaits soient au plus tôt réalisés.

Mais pour que cet heureux événement se produise, il faut assurément que soient prises et adoptées toutes les mesures grâce auxquelles les pèlerins pourront avoir librement accès aux édifices sacrés, pratiquer publiquement et sans obstacle leurs exercices de piété et séjourner dans ces Lieux sans courir de danger ni éprouver de crainte. Nous estimons, par ailleurs, que ce serait une injure de leur offrir le spectacle de la profanation de cette contrée par d'indignes divertissements et par des amusements coupables, profanation qui offenserait certainement le divin Rédempteur et la conscience chrétienne.

Nous souhaitons aussi ardemment que les nombreux établissements catholiques de Palestine, destinés à soulager les pauvres, à éduquer la jeunesse, à hospitaliser les étrangers, puissent, comme il est juste, exercer leur activité propre, sans en être empêchés par aucun obstacle, ainsi qu'ils le faisaient naguère avec tant de mérite.

Nous ne pouvons, non plus, ne pas rappeler qu'il faut conserver intacts tous les droits sur les Lieux Saints, que les catholiques ont acquis depuis de longs siècles, qu'ils ont vaillamment défendus à plusieurs reprises, et que Nos prédécesseurs ont solennellement et efficacement proclamés.

Voilà, Vénérables Frères, les choses sur lesquelles Nous avons le dessein d'attirer votre attention et vos pensées.

Faites donc en sorte que les fidèles confiés à votre sollicitude se soucient toujours plus du sort de la Palestine et affirment publiquement et résolument leurs désirs et leurs droits auprès des chefs de gouvernements. Mais surtout, que, par leurs prières instantes, ils obtiennent l'aide de Celui qui dirige les hommes et les nations. Que Dieu jette un regard bienveillant sur le monde entier et tout particulièrement sur cette terre arrosée du sang du Verbe incarné, afin que la charité de Jésus-Christ triomphe des haines et des conflits, elle qui, seule, peut apporter la tranquillité et la paix.

En attendant, qu'elle soit le gage des célestes faveurs et de Notre bienveillance, la Bénédiction apostolique, que Nous vous donnons très affectueusement à vous, Vénérables Frères, et aux fidèles dont vous êtes les pasteurs.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 avril, jour du Vendredi Saint, en l'année 1949, la onzième de Notre pontificat.

PIE XII, Pape.

Exhortation apostolique aux évêques du monde entier

(10 novembre 1949)

Chaque fois que ces derniers temps l'occasion s'en est présentée, Nous avons, dans Nos écrits et Nos discours, invité Nos fils répandus dans le monde entier à prier pour la Terre Sainte, « source, dès les obscurs débuts de l'histoire, de tant de lumières de vérité pour tous les peuples » (Encyclique *Auspicia quaedam*, 1^{er} mai 1948).

Aujourd'hui, au moment où des assemblées publiques délibèrent sur le régime futur de la Palestine, Nous désirons

vivement, fidèle à Notre ministère apostolique, que tous les chrétiens, unis à Nous, prient avec ferveur pour obtenir aux Lieux Saints les dons de la paix, de l'amour et de la justice.

Près de la grotte de Bethléem, comme chacun le sait, les anges, en chantant la gloire de Dieu, ont annoncé la paix aux hommes de bonne volonté (*Luc*, II, 14). Dans les villes, les places fortes et les villages de la Palestine, on vit passer en faisant le bien (*Actes*, x, 38) Celui qui donna ses préceptes et son exemple d'amour aux hommes égarés comme des brebis sans pasteur (*Matth.*, IX, 36).

En s'offrant sur le Golgotha, comme victime immaculée pour les péchés des hommes, le Christ, Dieu et homme, a mérité par son Sang le triomphe de la vraie liberté et de la justice véritable.

Si donc le souvenir reconnaissant de ces grands bienfaits est indissolublement lié à cette sainte région, c'est un devoir impérieux aujourd'hui de prier avec plus de ferveur que jamais pour la Terre sainte, cette Terre qui, au cours des siècles, vit tant de pèlerinages, suscita dans les pèlerins des enthousiasmes capables de tous les sacrifices, occupa et occupe encore à bon droit une place privilégiée dans la pensée et le cœur de chaque chrétien.

Puisse le Cœur immaculé de Marie obtenir de Jésus que, grâce à cette nouvelle croisade de prières, Jérusalem et la Palestine reçoivent enfin un régime selon les normes de la vraie justice: régime qui écarte vraiment tout danger de guerre pour l'avenir, conserve, avec leur caractère sacré, ces Lieux à la vénération et à l'amour des fidèles, sauvegarde, enfin, les droits que la piété, le travail, le zèle et les sacrifices de tant de fils de l'Église ont assurés au monde catholique.

C'est dans cet espoir que Nous vous accordons, vénérables Frères, à vous tous et à vos fidèles, comme gage des grâces célestes et en témoignage de notre affection, la Bénédiction apostolique.

PIE XII.

L'ŒUVRE DES TRACTS

144. *Le Scoutisme canadien-français.*
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône* . . . Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien.*
L'hon. Rodolphe Lemieux
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche* . . . XXX
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*
J.-A. Julien
159. *Le Malaise économique* . . . Nos Evêques
163. *Les Carrières — I.*
Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
165. *Les Carrières — II.*
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
167. *Les Carrières — III*
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
168. *Les Carrières — IV.*
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dilectissima Nobis ».*
S. S. Pie XI
171. *L'Héroïque Aventure.*
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières — V.*
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie* . . . Cilacc
174. *Les Carrières—VI.* A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources — II.*
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.*
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières — VII.*
E. L'Heureux et A. Lèveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.*
R. P. Paul Donceur, S. J.
183. *L'Apostolat.* J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées.*
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Provencher* . . . R. P. Alex. Dugré, S. J.
186. *Les Carrières — VIII.*
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco* . . . P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes.*
Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne* . . . XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.*
Gérard Tremblay
197. *Pacifisme révolutionnaire.*
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Goultes de lait paroissiales.*
Dr Joseph Gauvreau
199. *Les Jésuites* . . . Abbé Joseph Gariépy
200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* . . . O. T. J.
201. *Sous la menace rouge.*
R. P. Archambault, S. J.
202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*
Paul-Emile Léger, P. S. S.
206. *L'Action catholique — I.* . . . S. S. Pie XI
207. *Le Cinéma* . . . S. S. Pie XI
210. *Sœur Mathilde de la Providence.*
Marie-Claire Daveluy
212. *Notre régime pénitentiaire.* Dr Joseph Risi
213. *L'Ordre social chrétien* . . . Cardinal Liénart
215. *Lettre apostolique « Nos es muy »* . . . S. S. Pi XI
216. *Le Père Marquette* . . . Alexandre Dugré, S. J.
217. *Sur les pas du Frère André.*
Frère Léopold, C. S. C.
218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*
R. P. Léon Pouliot, S. J.
219. *L'Espagne dans les chaînes* . . . Gil Robles
220. *L'Expérience d'Antigonish.*
Abbé Livain Chiasson
221. *Le Saint Rosaire.*
S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
222. *Retraites pour collégiens.* Abbé A. Mignolet
223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*
Roger Brossard
224. *L'Action catholique — II.* . . . S. S. Pie XI
225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*
R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
226. *Lettre sur le communisme.*
S. Exc. Mgr Georges Gauthier
227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*
R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
228. *Mémoires des minorités au Canada.* . . . O. T.
229. *La Vierge en Nouvelle-France — I.*
P. Charles Dubé, S. J.
230. *Congrès mondial de la jeunesse* . . . E. S. P.
231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*
Abbé Camille Poisson
232. *Une Université catholique au Japon.*
R. P. Hugo Lasalle, S. J.
233. *Le Front unique, piège communiste.*
Entente internationale anticommuniste
234. *The Boyce of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».*
H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*
E. S. P.
236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma ?*
Comité des Œuvres catholiques
237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !*
Abbé Georges Panneton
240. *Sa Sainteté Pie XII* . . . E. S. P.
241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines.*
S. S. Pie XI
242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*
S. E. P. E. S.
243. *La Soumission de « l'Action française »*
E. S. P.
244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*
Dr Raoul Hurtubise
245. *Une élite dans l'industrie.* Abbé B. Gingras
246. *Lettre encyclique « Serturnum Lætitæ »*
S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.*
P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël* . . . S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.*
Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision* . . . S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1769 ?*
G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélarde Langevin, O. M. I.*
Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus.* S. J.
254. *Aux jeunes mariés — I.* . . . S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie.*
Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus.*
S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille.*
Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique* . . . S. S. Pie XII
259. *Messages* . . . Maréchal Pétain
260. *Les Martyrs jésuites.*
R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission.*
Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine.* . . . S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des lieux.* . . . E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés — II.* . . . S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti.* . . . Abbé B. Gingras
266. *Jésuites* . . . E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?*
Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique.* . . . S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue.* Pierre Angers, S. J.
270. *Dévotion à la sainte Famille.*
R. P. Archambault, S. J.

L'ŒUVRE DES TRAVAUX

271. *Ville-Marie*. Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux*. S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons*. Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu*. R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga*. Abbé Henri Deslonghamps
277. *La Retraite fermée et la paix sociale*. A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale*. Evêque d'Anglais
279. *Les Internationales*. C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres*. Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières* — IX. Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
282. *Si les femmes voulaient...* R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Komintern*. E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise*. R. P. P. Harvey, S. J.
286. *Le Français en Acadie*. S. Exc. Mgr Robichaud
288. *L'Œuvre des Vocations*. R. P. Archambault, S. J.
290. *La Russie soviétique*. Max Eastman
291. *Mission des Universités*. Lord Halifax et Oscar Halecki
292. *La Pologne héroïque et martyre*. E. S. P.
293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme*. E. I. A.
294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*. Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
295. *La Révolution nationale*. Oliveira Salazar
296. *Nos devoirs envers le Pape*. R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Sociétés contre le Vatican*. Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre*. R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
299. *Un programme de prophylaxie*. Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Sœurs Grises*. Abbé Léonide Primeau
301. *Pourquoi voter — Comment voter*. E. S. P.
302. *Russie et communisme*. E. S. P.
303. *La Terre qui naît*. R. P. Alex. Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des parents*. J.-Omer Asselin
305. *Varennas agricole*. Firmin Létourneau
307. *S. S. Pie XII et la Papauté*. Chanoine Alphonse Fortin
308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu*. Maurice Ruest, S. J.
309. *Kar Lueger*. P. Coulet
310. *Justice pour la Pologne*. Abbé L. Lefebvre et Dr J. J. McCann, M. P.
311. *Le Canada, son passé, son avenir*. Thibaudeau Rinfret
312. *L'Évolution de l'Action catholique ouvrière*. Abbé Maxime Hua
313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine*. Guillermo Gonzalez, S. J.
315. *Journal de retraite*. Joseph Toniolo
316. *Centenaire de la conversion du cardinal Neuman*. Alexandre Dugré, S. J.
317. *Faut-il continuer la lutte contre le communisme ?* E. S. P.
318. *La vérité sur l'Espagne*. S. Exc. Mgr Pla y Deniel
319. *La Charité chrétienne*. Eugène Thérien
320. *Voix catholiques de l'Allemagne et de l'Autriche*. Evêque d'Anglais
321. *Au pays de Jolliet*. Docteur
322. *Les œuvres pontificales de charité et de guerre*. R. P. Caviglioli
323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Châteauguay et de Gaspésie*. Abbé Pierre
324. *Franco et l'Espagne*
325. *La première Sainte américaine*. Luigi d'Apolito
326. *Cinquante ans de journalisme catholique*
327. *La Bible, votre livre*. Jacques Leclerc, Léandre Poirier, G.-E.
328. *Pour les bibliothèques publiques*. G.-E.
329. *L'Établissement des jeunes*. J.-M. G.
330. *Dans les trois Amériques*. Chanoine
331. *Regards sur l'Allemagne occupée*
332. *Les « témoins » d'une sottise*. René E.
333. *L'Apostolat des temps nouveaux*. R. P. Desqueyres
334. *Le bienheureux Contardo Ferrini*. Gaetano Omer
335. *Mgr Philippe Perrier*. Chan. Groulx, L.-Athanasie F.
336. *L'U. R. S. S., terre d'oppression*
337. *Saint Bernardin Réalino*. Jean L'Archevêque
338. *Le Logement ouvrier*. Chanoine
339. *Quelle est la bonne Eglise ?...* R. P. Patrick Harvey
340. *Sous le régime soviétique*
341. *La Retraite de trente jours*. Joseph Le
342. *Catholiques de tous les pays, unissez-vous*. R. P. Remigius Dieteren, O. F. M.
343. *Une vie rayonnante*. Mme Rochelleau
344. *Vers les brevis perdues*. Abbé George
345. *Vers la compétence*. Joseph-P. Archambault
346. *Lecteurs et Libraires I*. P. P. Gay, C.
347. *Lecteurs et Libraires II*. P. P. Gay, C.
348. *Jeunesse communiste internationale*
349. *Pour un dimanche chrétien*. R. P. Archambault
350. *Le Mouvement international catholique*. Giovanni
351. *Qu'est-ce que la Bible ?* Jean-Louis Vézina
352. *La paix pour la famille et par la famille*. R. P. Bernardin Verville, C.
353. *La Hongrie dans l'état de fer*. J.
354. *L'Eglise de Chine*. Pierre-Xavier Merte
355. *Professionnels et culture classique*. Chanoine Lionel
356. *Le Jubilé sacerdotal de Pie XII*. R. P. Archambault
357. *La dixième province du Canada: Terre*
358. *Le Comité de la Survivance française en Amérique*. Abbé Adrien
359. *Formation religieuse dans l'enseignement secondaire*. R. P. Fernand Portier
360. *Cinquante ans à la Délégation apostolique*. R. Luigi d'Apolito
361. *L'Année sainte*. R. P. Archambault
362. *Procédés actuels d'investigation de la conscience*. Joseph G.
363. *Qu'est-ce qu'une Sœur Blanche*
364. *Jérusalem et les Lieux Saints*

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 15 sous l'exemplaire. Abonnement (10 numéros par année)
L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 8100, rue Saint-Laurent

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes

